

Ecrit par le 28 septembre 2026

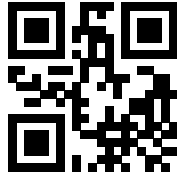
SCI MAG



Notaire



Ecrit par le 28 septembre 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents



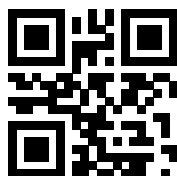
Office Notarial Jean-Baptiste BOREL
Notaire Associé
179 Rue du Colonel Arnaud Beltrame
84100 ORANGE

SCI MAG
Société Civile Immobilière
Capital de 38.000,00 €
Impasse 43 Les Prés de Croze 84100 ORANGE
RCS AVIGNON n°449.721.539

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Baptiste BOREL, notaire à ORANGE (84100) en date du 26 juillet 2024, il a notamment été décidé de nommer un nouveau co-gérant : Mme Magali NIETO, épouse FOURMENT, demeurant à ORANGE (84100) 43 impasse Les Prés de Croze Villa n°1, et cela pour une durée indéterminée.

Pour avis
Le notaire

TOUS TRAVAUX SUD



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 26/07/2024, il a été constitué une SASU dénommée :

TOUS TRAVAUX SUD

Siège social : 873 Ile de L'oiselet Residence de Louveze 84700 SORGUES

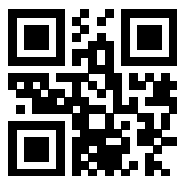
Capital : 1000 €

Objet social : Toutes activités de prestations de services aux entreprise et aux particuliers, soutiens aux entreprises, petit travaux agricoles

Président : M CHAIB Najid demeurant 873 Ile de L'oiselet Residence de Louveze 84700 SORGUES élu pour une durée illimitée.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.

LOISIR CONCEPT/E ONE PRODUCTIONS



Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)

Date de téléchargement de justificatif : 28 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

CESSION ELEMENTS INCORPORELS DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Audrey RIVIERE-TALLON, Notaire, Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL Audrey RIVIERE-TALLON », titulaire d'un Office Notarial à PIOLENC (Vaucluse), 25 passage du portillon, le 25 juillet 2024, enregistré au SPFE DU VAUCLUSE le 01/08/2024 dossier 2024 00038323 référence 8404P01 2024 N 01619 perçu : 2910 €, a été cédé par La Société dénommée **LOISIR CONCEPT**, société à responsabilité limitée au capital de 5000 € dont le siège est à PIOLENC (84420) Avenue de L'Aygues, identifiée au SIREN sous le numéro 533 857 645 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON. A La Société dénommée **E ONE PRODUCTIONS**, société par actions simplifiée au capital de 6000 € dont le siège est à CAMARET-SUR-AIGUES (84850) 51 quartier Jonquières Morelles, identifiée au SIREN sous le numéro 524 185 782 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON. Les éléments du fonds de commerce de location de salle, restauration, snack, débit de boisson sis à PIOLENC (84420) avenue de l'Aygues, connu sous le nom commercial Les jardins de la source et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AVIGNON, sous le numéro 533 857 645. Il s'agit : Du droit au bail pour le temps restant à courir des locaux sis à PIOLENC (84420) avenue de l'Aygues, où le fonds est exploité. De licence de IV catégorie délivrée sous le numéro 41 le 12 mars 2015. Du mobilier commercial,



Ecrit par le 28 septembre 2026

les agencements et le matériel servant à son exploitation. Le CESSIONNAIRE est propriétaire des éléments du fonds cédé à compter de ce jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT MILLE EUROS (120 000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour CENT MILLE EUROS (100 000,00 EUR), au matériel pour VINGT MILLE EUROS (20 000,00 EUR). Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion avec parution au BODACC

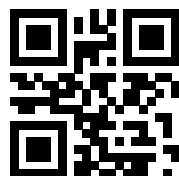
Le notaire.

Mme SUICMEZ/M EL MANSOURI

Ecrit par le 28 septembre 2026



Notaire



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par le 28 septembre 2026

Date de téléchargement de justificatif : 28 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents



Office Notarial Jean-Baptiste BOREL
Notaire Associé
179 Rue du Colonel Arnaud Beltrame
84100 ORANGE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste BOREL, Notaire Associé à ORANGE (Vaucluse), 179 rue du Colonel Arnaud Beltrame, CRPCEN 84050, le 31 juillet 2024, a été cédé un fonds de commerce par : **Mme Ayse SUICMEZ**, demeurant à AVIGNON (84140) 664 chemin des Broquetons, Montfavet, divorcée et non remariée. A vendu à : **Mr Nasser EL MANSOURI**, demeurant à CARPENTRAS (84200) 155 rue Albert Josselme, Célibataire, agissant tous deux en tant qu'entrepreneur individuel.

Désignation du fonds : fonds de commerce de snack, plats à emporter, vente de boissons non alcoolisées sis à CARPENTRAS (84200) 410 avenue Victor Hugo, connu sous le nom commercial TURKISH FOOD, et pour lequel il est immatriculé au RCS d'AVIGNON sous le n°517147404,

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de NEUF MILLE EUROS (9 000,00 EUR), s'appliquant : aux éléments incorporels pour QUATRE MILLE SEPT CENT SOIXANTE EUROS (4 760,00 EUR), au matériel pour QUATRE MILLE DEUX CENT QUARANTE EUROS (4 240,00 EUR).

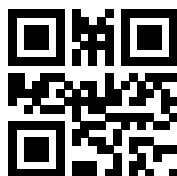
Propriété - Jouissance à compter du jour de la signature.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

VIA MEDICA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Dénomination : VIA MEDICA.

Forme : Société civile immobilière.

Siège social : 475 chemin de Javelly, 84330 CAROMB.

Objet : Acquisition propriété mise en valeur transformation aménagement administration et location de tous biens et droits immobiliers.

Durée de la société : 90 année(s).

Capital social variable (montant minimum) : 1000euros

Montant des apports en numéraire : 1000 euros.

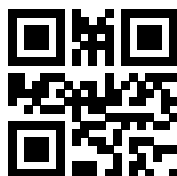
Cession de parts et agrément : Toutes les cessions doivent être agréées.

Gérant : Monsieur Mathieu BIENFAIT, demeurant 475 Chemin de Javelly, 84330 CAROMB

Gérant : Monsieur Rodrigue DELCOURT, demeurant 27 Impasse Mireio, 84260 Sarrians

La société sera **immatriculée** au RCS AVIGNON.

PELLET COURTAGE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à COURTHEZON du 05.08.2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : PELLET COURTAGE

Siège : 172 Chemin des Crémades, 84350 COURTHEZON

Durée : 99 ANS

Capital : 2 000 euros

Objet : Le courtage en vins, spiritueux et alcools ; Le courtage en raisins, jus de raisins, fruits, moût concentré rectifié, moût de raisins et produits dérivés, toutes autres activités similaires ou connexes ; Le conseil en entreprise, recrutement et gestion des ressources humaines et les activités s'y rapportant ; L'activité d'agence de placement de main-d'oeuvre, le conseil en matière de stratégies viti-vinicoles, la mise en relation immobilière ; Les opérations immobilières et mobilières ; Le contrôle d'audit et de gestion et toutes prestations de services ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

Ecrit par le 28 septembre 2026

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : Madame Julie PELLET, demeurant 172 Chemin des Crémades, 84350 COURTHEZON

Directeur général : Monsieur Patrick PELLET, demeurant 810 Chemin Saint Charles 84150 JONQUIERES

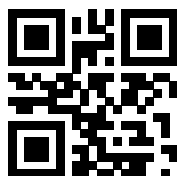
La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.

SUSHI ISLE SUR LA SORGUE/JEANNE

Ecrit par le 28 septembre 2026



Notaire



Attestation de parution sur echodumardi.com

Ecrit par le 28 septembre 2026

Date de téléchargement de justificatif : 28 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents



Etude de Maîtres LAPEYRE, DUCROS et AUDEMARD
Notaires associés
à Avignon (Vaucluse)
1 rue des Ciseaux d'or

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Marie-Etoile LAPEYRE, de la Société Civile Professionnelle « LAPEYRE DUCROS AUDEMARD, notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial », à AVIGNON, 1 rue des Ciseaux d'Or, le 25 juillet 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AVIGNON 1, le 31 juillet 2024, référence 2024 N 1605, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SUSHI ISLE SUR LA SORGUE**, Société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800), 563 cours Fernande Peyre, identifiée au SIREN sous le numéro 827555590 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

A la Société dénommée **JEANNE**, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800), 563 cours Fernande Peyre, identifiée au SIREN sous le numéro 928016021 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AVIGNON.

Désignation du fonds : fonds de commerce de de restauration rapide, vente et livraison de plats à emporter, à consommer sur place et à livrer sis à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800) 563 cours Fernande Peyre, connu sous le nom commercial KALY SUSHI.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS (250.000,00 EUR).

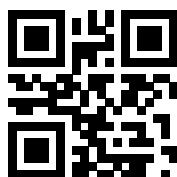
Ecrit par le 28 septembre 2026

Les oppositions, s'il y a lieu seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales.

Pour la réception des oppositions, élection de domicile est faite tant pour la correspondance et le renvoi des pièces que pour la validité en l'étude de Maître Julien HERISSON, Avocat Associé, au sein de la SELALR PLMC Avocats, Bat. Le Saphir - Bureau B 103, 477, Avenue Jules Vernes 84700 SORGUES.

Pour insertion.

DEMIRBAG



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

Par acte SSP en date du 23/07/2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière / SCCV dénommée : **DEMIRBAG**

Objet social : l'acquisition de terrains et immeubles destinés à la location, la vente à titre exceptionnel.

Siège social : 2, rue Magali 84130 Le Pontet

Capital : 1000 euros

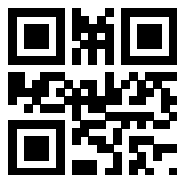
Gérance : M. Hakan DEMIRBAG demeurant 2, rue Magali 84130 Le Pontet

Ecrit par le 28 septembre 2026

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON

T.N.O



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents



Ecrit par le 28 septembre 2026

T.N.O

SCI au capital de 1 372,04 €

Siège social : 2 IMP PRAIRIE

84000 AVIGNON

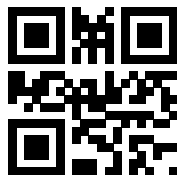
RCS d'AVIGNON n°378 984 777

TRANSFERT DE SIEGE

Par décision de l'AGE en date du 01/07/2024, il a été décidé à compter du 01/07/2024 de transférer le siège social au 9 bis chemin des Abricotiers, 30131 PUJAUT.

Radiation du RCS d'AVIGNON et immatriculation au RCS de NIMES

COUSTELLET IMMOBILIER/STE IMMOBILIERE ET DE COURTAGE D'ASSURANCES (SICA)



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 septembre 2026

Département : Vaucluse

Ecrit par le 28 septembre 2026

Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte reçu en date du 31.07.2024 par Me BASIN Chantal, notaire associé de la SCP « Chantal BASIN, Valérie BASIN, Marie-VERE et Christelle GIRAULT Notaires associées » titulaire d'un office notarial à MENERBES (Vaucluse) 543 Route des Ecoles

La société **COUSTELLET IMMOBILIER**, SAS au capital de 5 000 euros sis à MAUBEC (84660) route d'Apt RCS AVIGNON 834 693 533

A cédé à la société **STE IMMOBILIERE ET DE COURTAGE D'ASSURANCES (SICA)**, SARL au capital de 7622.45 euros sis à CAVAILLON (84300) 22 avenue Stalingrad RCS AVIGNON 408 397 222

Un fonds de commerce d'Agence IMMOBILIERE, TRANSACTIONS COMMERCIALES ET IMMOBILIERES sis à MAUBEC (84660) route d'Apt n°24 connu sous le nom commerciale COUSTELLET IMMOBILIER

Le cessionnaire est propriétaire du fonds cédé à compter de jour et en a la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter de ce même jour

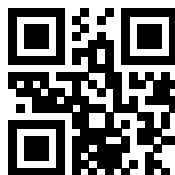
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 80 000 euros s'appliquant

- aux éléments incorporels pour 78 000,00 euros

- au matériel pour 2 000,00 euros

Les oppositions seront reçues en l'office notarial dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications légales

SPFPL VAM





Ecrit par le 28 septembre 2026

Attestation de parution sur echodumardi.com**Date de téléchargement de justificatif : 28 septembre 2026****Département : Vaucluse****Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents**

Par acte sous seing privé en date du 11/07/2024, il a été constitué une société de participations financières de profession libérale de médecin sous forme de société par actions simplifiée (SPFPL sous forme de SAS) dénommée :

SPFPL VAM**Siège social :** 235 AVENUE LOUIS PASTEUR - 84700 SORGUES**Capital :** 5000 €

Objet social : La société a pour objet : La détention de parts sociales ou d'actions de sociétés d'exercice libéral (SEL) ayant pour objet l'exercice de la profession de médecin ; La participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de la même profession ; Toutes activités accessoires en relation directe avec cet objet et destinées exclusivement aux sociétés ou au groupement dont elle détient des participations. Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature que ce soit, juridique, économique et financière se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

Président : Madame Vanessa HAARDT demeurant 567 ROUTE DES ARCADES 13250 PARADOU élue pour une durée illimitée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société, dans tout l'actif social et dans le boni de liquidation. Elle donne droit à une voix dans tous les votes et délibérations.

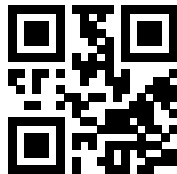
Clauses d'agrément : Toutes les transmissions d'actions sont soumises à l'agrément donné par les associés exerçant leur profession au sein de la société à la majorité des deux tiers. Le vote de l'associé cédant étant pris en compte. La procédure d'agrément est suivie dans les conditions prescrites par les dispositions du Code de commerce relatives aux sociétés commerciales. La demande d'agrément doit être notifiée à la société. Elle indique d'une manière complète l'identité du cessionnaire, le nombre des actions dont la cession est envisagée et le prix offert s'il s'agit d'une cession à titre onéreux ou l'estimation de la valeur des actions dans les autres cas. L'agrément résulte, soit de sa notification, soit du défaut de réponse dans le délai de trois mois à compter de la demande. Si la société n'agrée pas le cessionnaire proposé, et si le cédant ne fait pas connaître, dans les dix jours de la notification du refus d'agrément, qu'il renonce à la cession, la société est tenue, dans un délai de trois mois à compter de la notification du refus, de faire acquérir les actions soit par un associé, soit par un tiers, soit par elle-même qui est alors tenue de les céder dans un délai de six mois ou de les annuler. Si, à l'expiration du délai de

Ecrit par le 28 septembre 2026

trois mois à compter de la notification du refus d'agrément l'achat n'est pas réalisé, la cession peut être régularisée au profit du cessionnaire proposé. Toutefois ce délai peut être prolongé par décision de justice dans les conditions fixées aux dispositions réglementaires prises pour l'application de l'article L. 228-24 al. 3 du Code de Commerce. En cas d'augmentation du capital, la cession du droit de souscription ou d'attribution aux actions est assimilée à une cession d'actions. Il en est de même des renonciations aux droits de souscription faites au profit de personnes dénommées.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'Avignon.

MC CONSULTING



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 28 septembre 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 8 août 2024 sous réserves d'incidents

MC CONSULTING

SAS au capital de 50 euros

Siège social : 26 boulevard Faure Aymard 84000 AVIGNON

950 746 032 RCS AVIGNON

Par décision du 31/07/2024, l'Associé Unique a décidé :



Ecrit par le 28 septembre 2026

- une augmentation du capital social de 950 euros par incorporation de réserves.

En conséquence, les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 50 €

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 000 €

- la transformation de la Société en EURL à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 1 000 €, divisé en 1 000 parts sociales de 1 € chacune.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de SAS, la Société était dirigée par :

Président : Mr Alexandre CAUMONT demeurant 11 rue Lucien Neuwirth, 34130 MUDAISSON

Sous sa nouvelle forme d'EURL, la Société est gérée par Mr Alexandre CAUMONT, Associé Unique.

POUR AVIS